



# 31<sup>ème</sup> Rando-Raid V.T.T. TUNISIE 2022

## du 23 au 30 octobre

### BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL



#### LA CYCLERIE

Allo Pierre 0680308712

<http://www.la-cyclerie.com>  
raidvtt@la-cyclerie.com

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_  \_\_\_\_\_  
(Obligatoire pour les tarifs juniors moins de dix huit ans 1050€)

Carte Nationale d'Identité :  Passeport :  Date de validité : \_\_\_\_\_

N° de la pièce d'identité: \_\_\_\_\_ *Joindre obligatoirement la photocopie de votre pièce d'identité (si Carte d'Identité faire le recto-verso).*

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

Je prends l'avion à : \_\_\_\_\_ j'aurai un vélo  Electrique  je marche

**liste des aéroports  
au verso**

Je souhaite être dans l'équipe de (facultatif) : \_\_\_\_\_

Je partagerai ma chambre de préférence avec : \_\_\_\_\_

#### Echelle des tailles:

1/XXS	3/S	5/L	7/XXL
2/XS	4/M	6/XL	8/XXXL

Tailles souhaitées

T.Shirt 31<sup>ème</sup> Edition: \_\_\_\_\_

**Nota:** Le solde de ces tarifs payable en Septembre, pourra être légèrement modifié en fonction de la hausse du kérosène répercutée par les avionneurs.

**CONDITIONS GENERALES :** Tous les prix mentionnés s'entendent par personne et sont soumis aux conditions générales et particulières conformes à l'article R211-12 du code du tourisme, reproduisant in extenso les articles R211-3 à R211-11 de ce même code. Les conditions d'annulation d'une inscription sont celles des conditions générales de vente de « l'Association Rallye Raid VTT Aventure »

J'ai pris connaissance de "LA REGLE DU JEU" de la semaine au dos de la présente et l'accepte sans restriction.  
Je bénéficie avec mon inscription d'une **assurance rapatriement** souscrite pour moi auprès de **MONDIAL ASSISTANCE** par l'Association rallye Raid Vtt Aventure pour la durée de mon séjour en Tunisie. Cette dernière ne saurait être tenue responsable en cas de difficultés de tous ordres concernant les risques de la pratique d'une activité sportive.

Trouvez ici mon règlement, je désire être inscrit au **Rando-Raid V.T.T. Tunisie DJERBA 2022**

#### LES TARIFS

Formule Adulte raider : VTT **1199€** Acompte : 599 €  
Accompagnant raider : Marche Solde .....: 600 €

Cochez votre choix

Formule hôtel **749€** Acompte : 300 €  
Solde : 449 € *(informations au verso)*

Cochez votre choix

#### LE PAIEMENT

**SOLDE à régler au plus tard  
le 15 septembre 2022**

ACOMPTE : \_\_\_\_\_ € SOLDE: \_\_\_\_\_ €

**CHEQUE à l'ordre de Association Rallye Raid  
VTT Aventure**

**ADRESSE: LA CYCLERIE - 8 bis Avenue de l'Enclos  
31120 PORTET sur GARONNE**

**VIREMENT FR 76 1005 7190 8300 0352 7850 178  
CIC PORTET SUR GARONNE BIC CMCIFRPP**

LE : / / 2022

Signature :

# LA REGLE DU JEU 2022

**GENERALITES :** L'Association Rallye Raid VTT Aventure, LA CYCLERIE et L'hôtel Hari Club à DJERBA ont souhaité autour d'un Rando-Raid V.T.T. et des parcours de marche, vous proposer avant tout une semaine d'exotisme, de découverte et de vacances au soleil.

Toutefois l'activité qui sera votre fil rouge, ne peut exister que par rapport à une "REGLE du JEU" sérieuse.

**ART. 1 :** Le Rando-Raid V.T.T. Tunisie est ouvert à toutes et tous licenciés ou non, âgés de plus de 14 ans le jour du départ de la 1ère étape. Les mineurs, devront posséder une autorisation parentale. En deça de cet âge, les parents présents seront seuls responsables de leurs prises de départ et en assureront un suivi strict. Pour les non licenciés, il sera obligatoire de fournir un certificat médical de moins de 1 an. Les licences de toutes fédérations FSGT, UFOLEP, FFCT, FFC ainsi que les licences étrangères sont acceptées.

**ART. 2 :** La participation au Rando-Raid, implique que le forfait fixé par l'organisation a été réglé avant le départ.

**ART. 3 :** La délivrance de la plaque numérotée et d'un dossard nous permet de repérer votre position sur la piste et ainsi d'assurer votre sécurité. Elle s'accompagne de l'acceptation de la présente règle du jeu et des décisions prises par les organisateurs.

**ART. 4 :** La participation au Rando-Raid VTT implique pour chaque participant de fixer sur son guidon la plaque fournie par l'organisateur sur laquelle figureront le n° de dossard et les noms ou logos des partenaires du Rando-Raid, à l'exclusion de toute autre présence. Dans tous les cas, la participation aux activités marche ou vtt obligera le port par toutes et tous du dossard. Les épingles fournies permettront une fixation correcte effectuée de manière visible et dans le dos, sur le sac ou le T shirt.

**ART. 5 :** Chaque journée V.T.T. représentera une étape. Le Rando-Raid comprend 5 jours de VTT, donc 5 étapes. Chaque étape peut être composée de plusieurs liaisons et plusieurs Randos. Les liaisons sont des tronçons d'itinéraires permettant de se rendre au départ des parcours de Rando ou d'en revenir.

**ART. 6 :** Les participants pourront effectuer les liaisons ou Randos de leur choix. Pour cela, il sera exigé de signer la feuille de départ avant chaque liaison et avant chaque Rando : plusieurs cahiers de signatures seront à leur disposition. Pour des raisons de sécurité la signature est obligatoire. Elle nous permet d'avoir la certitude que vous avez choisi de prendre le départ de la liaison ou rando concernée. Ainsi, nous saurons suivre votre itinéraire et pourrons veiller sur vous jusqu'au passage de la ligne d'arrivée.

**ART. 7 :** Des équipes seront constituées de 3 à 5 participants permettant à certains moments d'organiser des parcours de découverte ou d'orientation.

**ART. 8 :** Avant chaque départ et après chaque arrivée, une assistance technique pourra effectuer les dépannages importants suivant les possibilités d'outillage et de matériel de remplacement, ceci n'écarte pas la nécessité pour chaque participant d'avoir son propre matériel.

**ART. 9 :** Pour les parcours balisés, le fléchage du parcours sera uniforme, sauf situation particulière. La pointe de la flèche tournée vers le haut indiquera la direction "tout droit". La pointe de la flèche tournée vers la gauche ou la droite indiquera un changement de direction.

**ART. 10 :** Le port du casque est obligatoire pour les étapes de montagne et vivement conseillé pour les autres. En cas de non respect de cette consigne de sécurité, le départ des Randos de montagne sera refusé aux participants n'ayant pas le casque.

**ART. 11 :** Au départ des Randos, des groupes pourront être constitués.

**Votre inscription confirmée s'accompagne pour nous de l'achat à votre nom du billet d'avion correspondant à l'aéroport choisi et aux dates encadrant la Rando Raid VTT Tunisie Nous sommes soumis aux conditions de vente de la compagnie concernée.**

## TARIF Formule Hôtel durant Rando Raid Vtt Tunisie

Au départ des différentes villes de France et de Bruxelles pour un séjour en pension complète à l'hôtel Hari Club **sans les prestations du Rando-Raid. Acompte de 300 € Virement ou chèque à rédiger à l'ordre de Association Rallye Raid VTT Aventure,**

**Les bulletins d'inscriptions et les chèques sont à expédier à :**

**LA CYCLERIE 8 bis Avenue de l'Enclos  
31120 PORTET sur GARONNE**

### AEROPORTS DE DEPART

A partir de  
**749€**

PARIS

Votre tarif spécial  
TTC

MARSEILLE

VOL

NANTES

TRANSFERTS  
AEROPORT HOTEL

LYON

SEJOUR EN FORMULE TOUT  
COMPRIS

TOULOUSE

ASSURANCE  
MONDIAL ASSISTANCE

BRUXELLES

LE T SHIRT DU RAID

ALSACE à confirmer

LA SOIREE DE GALA

Nous vous proposons de profiter de la semaine supplémentaire du 30 oct au 6 nov à partir de 250€, nous consulter

**Pour infos "Allo Pierre 06 80 30 87 12"**